

# SYNTHESE DES ECHANGES DU FORUM BATERA

«IMAGINONS LA COLLECTIVITE TERRITORIALE PAYS BASQUE»

LE 22 NOVEMBRE 2025 A LA CITE DES ARTS DE BAYONNE.

## UN AVANT-PROJET PORTEUR

L'idée portée par Batera de s'appuyer sur l'existant, et notamment sur la Communauté d'Agglomération Pays Basque, pour imaginer une évolution institutionnelle a été saluée par une large majorité des participants. La CAPB est perçue comme une base solide, un socle sur lequel construire une nouvelle institution, sans avoir à repartir de zéro. Les années d'expérience accumulées doivent permettre de répondre aux frustrations actuelles et de mieux satisfaire les attentes de la population. Cette approche pragmatique est renforcée par la possibilité, offerte par l'article 72 de la Constitution, d'envisager cette transformation à droit constant, par une loi ordinaire sans nécessiter de réforme constitutionnelle. Un atout juridique qui facilite la démarche et rassure sur sa faisabilité.

## AUGMENTER LA CAPACITE D'ACTION DU TERRITOIRE

Au cœur des débats, l'enjeu de la Collectivité Territoriale à Statut Particulier s'impose comme une réponse à un besoin clair : doter le Pays Basque d'une capacité d'action renforcée. Les participants ont insisté sur l'intérêt majeur de cette évolution, qui se traduit par trois exigences fondamentales : davantage de compétences, davantage de moyens et une action publique plus ancrée dans les territoires.

## DES COMPETENCES ELARGIES

Les présentations de la Métropole de Lyon et de la Collectivité Européenne d'Alsace ont particulièrement marqué les esprits, illustrant les avantages d'un modèle «à la carte», où les compétences pourraient être élargies en puisant dans celles du département, de la région et même de l'État. En plus des compétences dévolues au bloc départemental, notamment en matière d'action sociale, les groupes de discussion ont souligné l'importance du logement et de l'habitat, du bilinguisme, des politiques transfrontalières, de l'agriculture et du développement économique. Des pistes de réflexions ont été également abordées au sujet des enjeux climatiques et énergétiques, du transport, de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que de la culture, et de l'information locale. L'intérêt d'incorporer l'entièreté des compétences départementales au sein d'un outil unique a été identifié comme un moyen de simplifier le millefeuille administratif. Il s'accompagne d'une demande de vigilance à ne pas ingérer conséquemment les lourdeurs et la complexité des procédures administratives actuelles.

L'objectif est clair : augmenter la capacité d'action du territoire par une institution plus agile, plus efficace et plus rapide dans sa réponse aux besoins.

## DE NOUVEAUX MOYENS

La question des moyens est indissociable de celle des compétences. Les participants ont retenu l'exemple lyonnais, où **la capacité budgétaire par habitant dépasse largement celle d'autres collectivités**, comme une référence à atteindre. Pour eux, la montée en puissance de la nouvelle institution doit s'accompagner d'un transfert effectif des financements associés aux compétences, voire d'une autonomie fiscale. Une attention particulière a été portée sur la nécessité de faire de la future Collectivité Pays Basque une autorité de gestion des fonds européens, notamment ceux dédiés au développement rural.

## UNE ACTION PUBLIQUE CONCRETE SUR LES TERRITOIRES

L'action territoriale est un autre pilier de cette ambition. Les participants ont insisté sur la nécessité de **développer une action de proximité, en s'appuyant sur les pôles territoriaux** (existants ou à reconfigurer). Ils ont rappelé l'importance d'une action publique équitable pour les différents bassins de vie du Pays Basque et du rôle déterminant de l'investissement public dans le développement d'activités pour éviter les disparités entre zones urbaines et rurales. Enfin, la question des relations de la collectivité avec les territoires voisins (Pays Basque Sud, Béarn, Landes) a été abordée sous l'angle d'une opportunité d'articulations et de coopérations futures.

Par ailleurs, **la réorganisation des services de l'État, des circonscriptions administratives, ainsi que des organismes publics pour épouser le périmètre de la nouvelle Collectivité** a été évoquée comme une étape nécessaire pour aligner les structures sur la réalité géographique et institutionnelle du Pays Basque. Aussi, l'idée d'obtenir un numéro de département officiel a également émergé, comme un moyen de simplifier les procédures et de renforcer la cohérence des politiques publiques sur le territoire.

# UNE AVANCEE DEMOCRATIQUE

## LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Pour les participants, la création d'une Collectivité Territoriale à Statut Particulier représente aussi **une opportunité unique de renforcer la démocratie locale. L'idée d'une assemblée délibérante élue au suffrage universel direct a recueilli un large consensus**. Ce mode de scrutin est perçu comme une avancée majeure, permettant aux citoyens de choisir directement leurs représentants sur la base de projets clairs et ambitieux pour le territoire. Pour l'ensemble des groupes, les modalités de ce scrutin restent à approfondir : concomitance avec un autre scrutin, définition du corps électoral, circonscription unique ou découpage cantonal, prime majoritaire ou proportionnelle, suffrage à un ou deux tours... Il présente l'intérêt remarqué d'atteindre la parité de genre dans la gouvernance de la future institution. En donnant aux habitants la possibilité de débattre des programmes et de sélectionner une vision pour l'avenir, ce suffrage direct est abordé

comme un moyen de dépasser la méconnaissance, voire la défiance, qui pèse aujourd’hui sur les institutions souvent perçues comme éloignées.

## UNE SECONDE ASSEMBLEE

Cependant, **la question de la représentation des communes au sein de cette nouvelle institution a suscité des réflexions approfondies**. Les propositions de Jean-Pierre Massias sur **la possibilité de créer une seconde chambre ont particulièrement inspiré les groupes**. Certains y voient un espace dédié aux maires, aux représentants des communes, voire élargi aux élus locaux d’autres strates (sur le modèle de l’ancien conseil des élus). D’autres imaginent une assemblée complétée, voire exclusivement composée, de représentants de la société civile. L’enjeu est double : maintenir le lien avec les territoires tout en innovant dans les formes de participation. Les groupes de discussion ont également souligné la nécessité de doter cette seconde chambre de prérogatives réelles pour en faire une instance incontournable dans la conception des politiques publiques.

## LA PLACE DES CITOYENS

Parallèlement, **la place des citoyens dans la future institution a été au cœur des échanges**. Les participants ont exprimé une volonté forte de rapprocher les pouvoirs publics des habitants, en s’appuyant sur des dispositifs concrets. Plusieurs pistes ont été évoquées : renforcer le rôle du Conseil de Développement, élargir la seconde chambre aux représentants de la société civile, créer des conseils citoyens à l’échelle des pôles territoriaux, ou encore approfondir la co-construction des politiques publiques au travers de commissions thématiques ouvertes (dans le sens des commissions extra-communautaires actuelles). Les participants ont insisté sur l’importance des effets concrets de la participation citoyenne pour éviter que celle-ci ne reste symbolique. Ils soulignent enfin que la montée en puissance de l’institution Pays Basque devra s’appuyer sur la dynamique associative et citoyenne du territoire pour la renforcer et non la remplacer.

L’expérience de création de la CAPB conforte les participants dans l’idée qu’**une implication de la société civile au processus même de création de l’outil sera non seulement souhaitable, mais aussi nécessaire**, pour imaginer une institution qui produise une réelle avancée pour le territoire, pour les communes et leurs représentants, pour activer la société civile et entraîner les nouvelles générations de citoyens et d’élus.

## DES DEFIS A SURMONTER POUR CONCRETISER LE PROJET

Si l’enthousiasme était palpable lors du Forum, **les participants n’ont pas éludé les obstacles qui pourraient freiner la mise en œuvre de ce projet**. La relation avec l’administration préfectorale a été pointée du doigt, certains s’interrogeant sur la capacité de la préfecture à accompagner cette évolution, notamment en raison de son ancrage historique dans les structures départementales de Pau. La question du soutien parlementaire a également été soulevée, les participants soulignant la nécessité de mobiliser des alliés pour faire aboutir la loi indispensable à la création de la CTSP.

# CONCLUSION

## UN PROJET AMBITIEUX, A CO-CONSTRUIRE AVEC TOUS LES ACTEURS

**Le Forum organisé par Batera a confirmé une volonté collective de faire évoluer la gouvernance du Pays Basque vers un modèle de Collectivité Territoriale à Statut Particulier plus efficace, démocratique et adapté aux réalités locales.** Les prochaines étapes devront permettre de finaliser le cadre juridique, d'affiner le modèle de compétences et de financement, et surtout de lancer une concertation élargie avec l'ensemble des acteurs du territoire. L'enjeu est désormais de transformer cette ambition en un projet concret, inclusif et porteur d'avenir, capable de répondre aux attentes des habitants.